



Pour diffusion immédiate

Montréal le 8 avril 2021

Vaccination du personnel des services de garde de l'Île de Montréal

L'Association des garderies non subventionnées en installation (AGNSI) et l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) se réjouissent de la décision de la santé publique de débiter la prise de rendez-vous à compter de vendredi pour le personnel des services de garde de l'île de Montréal.

L'AGNSI et l'AGPQ sont fières d'avoir contribué, par leurs discussions avec le gouvernement et leur communiqué de lundi, ainsi que les couvertures médiatiques à faire en sorte que la vaccination de nos employés devienne une réalité dès maintenant.

Le ministre de la Santé et des Services Sociaux assure que les autres régions suivront très rapidement au fur et à mesure qu'une bonne proportion des 60 ans et plus auront été vaccinés.

Le seul moyen pour éviter les bris de service dans les services de garde

La vaccination de nos employés est sans contredit le seul moyen pour éviter les bris de service dans les services de garde.

Il est donc important d'encourager votre personnel à obtenir un rendez-vous le plus rapidement possible. Une section spécifique de prise de rendez-vous sera disponible, vendredi, sur le site de *CLIC santé*. Dès que nous aurons plus de précision, nous afficherons l'information sur nos pages Facebook et nos sites internet respectives.

À noter que les employés devront présenter une preuve d'emploi au site de vaccination. L'adresse du service de garde doit être sur l'île de Montréal.

La lumière au bout du tunnel

La vaccination de notre personnel nous laisse entrevoir la lumière au bout du tunnel. L'AGNSI et l'AGPQ désirent remercier très chaleureusement tout le personnel des services de garde pour leur dévouement depuis le début de cette pandémie et nous continuerons à défendre vos intérêts.

Pour toute information additionnelle n'hésitez pas à contacter :

Pour l'AGPQ, Samir Alahmad
Président

Pour l'AGNSI, David Haddaoui
Président